

THÈME 1 - DE NOUVEAUX ESPACES DE CONQUÊTE

LA DISSUASION ET LA PROJECTION DE PUISSANCE : LES SNLE ET LA MILITARISATION DE L'ESPACE (modèle)

Introduction

- **Accroche** : Chaque jour, en secret dans les profondeurs de l'océan Atlantique, un Sous-marin Nucléaire Lanceur d'Engins (SNLE) français assure la permanence de la dissuasion, tandis qu'au-dessus de nos têtes, des satellites militaires surveillent les mouvements stratégiques mondiaux, illustrant l'imbrication absolue des abysses et de l'espace dans la géopolitique de la force.
- **Définitions des termes** :
 - *Dissuasion* : Stratégie défensive visant à décourager un adversaire d'attaquer en lui garantissant que les dommages qu'il subirait en retour seraient inacceptables. Elle repose sur l'arme nucléaire.
 - *Projection de puissance* : Capacité d'un État à déployer des forces militaires au-delà de ses frontières pour influencer le cours d'une crise ou affirmer sa supériorité.
 - *SNLE et militarisation de l'espace* : Les outils technologiques de cette puissance. Le SNLE est l'arme de la "seconde frappe" cachée sous la mer ; la militarisation de l'espace est l'utilisation des orbites pour l'espionnage, les communications et le ciblage militaire.
- **Problématique** : Dans quelle mesure l'océan profond et l'espace extra-atmosphérique sont-ils passés du statut de sanctuaires non souverains à celui de piliers indispensables et interconnectés de la puissance militaire mondiale ?
- **Annonce du plan** : Nous verrons d'abord que les SNLE dans les abysses constituent le sanctuaire ultime de la dissuasion nucléaire (I), puis que l'espace est devenu le centre névralgique du commandement et de la guerre moderne (II), et enfin que l'interconnexion de ces deux milieux crée de nouvelles vulnérabilités et une course aux armements hybride (III).

Développement

I. Les SNLE et les abysses : le sanctuaire invisible de la dissuasion

Si c'est une étude de doc vous aurez, par exemple, des cartes des bases navales de sous-marins (ex: l'Île Longue en France), des schémas techniques de SNLE, ou des textes officiels sur la doctrine de dissuasion (Livre blanc sur la défense).

- **Argument 1 : L'arme de la "seconde frappe" et l'invulnérabilité.** Contrairement aux silos de missiles terrestres ou aux bombardiers qui peuvent être détruits par une attaque surprise, le SNLE est indétectable lorsqu'il est en patrouille dans les grands fonds marins. Cette invulnérabilité garantit la capacité de infliger une riposte nucléaire dévastatrice (la

"seconde frappe"). C'est le cœur de la **stratégie de dissuasion** du faible au fort (appliquée par la France ou le Royaume-Uni) et de l'équilibre de la terreur (Destruction Mutuelle Assurée - MAD).

- **Argument 2 : Un club très fermé de la puissance mondiale.** Posséder et fabriquer des SNLE demande une maîtrise industrielle, scientifique et financière que seules quelques nations possèdent : les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (USA, Russie, Chine, France, Royaume-Uni) ainsi que l'Inde. C'est l'indicateur suprême du statut de grande puissance géopolitique.

II. L'espace : l'infrastructure invisible et le centre nerveux de la guerre moderne

Si c'est une étude de doc : vous aurez, par exemple des graphiques sur le nombre de satellites militaires par pays, des organigrammes de Commandements de l'Espace, ou des textes sur l'utilisation du réseau Starlink ou GPS en contexte de guerre.

- **Argument 1 : Le repérage, le ciblage et l'espace de reconnaissance.** L'espace n'accueille pas (encore) d'armes de destruction massive, mais il est militarisé depuis l'origine. Les satellites en orbite sont les "yeux et les oreilles" des armées : ils permettent le renseignement d'intérêt militaire (imagerie, écoute des communications de l'adversaire), la météo opérationnelle, et surtout le **positionnement global et le ciblage** des missiles (systèmes GPS américain, GLONASS russe, Galileo européen).
- **Argument 2 : La création d'armées de l'espace (Souveraineté spatiale).** Face à la dépendance absolue des armées envers l'outil spatial, les grandes puissances adaptent leurs structures politiques et militaires. À la suite de la *Space Force* américaine, la France a créé son **Commandement de l'Espace (CDE)** en 2019 à Toulouse, affirmant que l'espace est désormais un théâtre de confrontation militaire direct au même titre que la terre, l'air ou la mer.

III. L'interconnexion des milieux : cyberguerre, vulnérabilités et instabilité mondiale

Si c'est une étude de doc : vous aurez, par exemple, des articles sur le développement d'armes antisatellites (ASAT), des rapports sur le sabotage de câbles sous-marins ou des cyberattaques contre des satellites de communication.

- **Argument 1 : L'espace guide le sous-marin (L'interdépendance).** Le lien entre le SNLE et l'espace est technique et vital. Pour pouvoir tirer ses missiles nucléaires intercontinentaux avec précision depuis le fond des océans, un SNLE a besoin de mettre régulièrement à jour ses systèmes de navigation grâce aux constellations de satellites. Couper l'accès à l'espace d'une puissance, c'est paralyser une partie de sa force de frappe océanique.
- **Argument 2 : La guerre hybride et la fragilité des traités.** Bien que la Convention de Montego Bay (1982) et le Traité de l'Espace (1967) prônent une utilisation pacifique de ces milieux, le risque de **guerre hybride** (actions agressives sous le seuil de la guerre officielle) explose.
Cela se traduit par :

- *Dans l'espace* : Le développement d'armes anti-satellites (ASAT) par la Chine, la Russie et les USA (missiles destructeurs ou satellites "kamikazes" espions).
- *Sous la mer* : Les menaces pesant sur les câbles sous-marins de communication et la guerre des mines, forçant des nations comme la France à développer une stratégie de "**Maîtrise des fonds marins**" (Deep Sea Bed Warfare).

Conclusion

- **Bilan** : Les abysses et le cosmos forment le binôme de la puissance géostratégique contemporaine. Le SNLE reste l'assurance-vie politique et militaire des États nucléaires grâce au secret des océans, tandis que l'espace est la condition nécessaire à l'efficacité de toute action militaire moderne.
- **Ouverture** : Avec l'irruption des planeurs hypersoniques et des technologies cyber capables de pirater les constellations de satellites, l'équilibre de la dissuasion hérité du XXe siècle est profondément bousculé. La question est de savoir si cette militarisation effrénée des nouveaux espaces ne risque pas de provoquer une erreur de calcul stratégique menant à un conflit mondial majeur.

Comment adapter ce modèle pour :

Une DISSERTATION

En dissertation, le sujet insistera souvent sur la notion de rivalité ou sur les concepts de confrontation/coopération (ex. : « *Océan et espace : de nouveaux espaces de conflictualité* » ou « *Les technologies de la puissance dans l'océan et l'espace* »).

- **Expliquez l'équation de la puissance (Hard power)** : Montre que la maîtrise de ces milieux est le privilège des États les plus riches et les plus stables. Fais un focus sur la **Chine** qui développe massivement sa flotte de sous-marins nucléaires à Hainan (mer de Chine méridionale) tout en déployant des capacités de guerre spatiale pour contrecarrer l'hégémonie américaine.
- **Utilisez l'exemple français** : Le programme HGGSP valorise la connaissance des forces françaises. Mentionne l'**Île Longue** (la base des SNLE dans la rade de Brest) pour l'océan, et le **CDE à Toulouse** pour l'espace. Utilise les termes "Permanence de la dissuasion" (il y a toujours au moins un SNLE français à la mer).
- **Soigne l'aspect théorique** : Explique bien la différence entre la "militarisation" (utiliser l'espace pour aider l'armée au sol, ce qui est fait depuis 1960) et l'« arsenalisation » (placer des armes offensives dans l'espace pour détruire depuis l'espace, ce qui reste interdit par les traités mais frôlé par les technologies actuelles).

Une ÉTUDE DE DOCUMENTS

Cet exercice mettra généralement face à face une carte ou un schéma (les infrastructures de la dissuasion, les satellites en orbite) et un texte doctrinal (discours présidentiel, doctrine militaire d'un État).

- **Faites la critique de la "rhétorique de la paix" :** Si le texte officiel est un extrait du Traité de l'Espace de 1967 affirmant que l'espace appartient à l'humanité, utilise ton **Axe III**. Rappelle dans ta copie le décalage flagrant avec la réalité géopolitique actuelle : les tirs d'essais de missiles antisatellites (par la Russie ou l'Inde) ou le harcèlement de satellites occidentaux par des satellites russes (comme le cas du satellite Louch-Olymp).
- **Analysez les zones d'ombre des cartes :** Si la carte montre le déploiement des câbles Internet sous-marins ou des orbites de satellites, utilise ton **Axe II**. Explique que le document montre des vulnérabilités physiques : les "points d'étranglement" maritimes (comme le détroit de Malacca ou la mer Baltique) sont des zones où les câbles sous-marins sont faciles à sectionner ou à écouter par des sous-marins d'espionnage spécialisés (comme les navires russes du GUGI).
- **Connectez le texte à l'actualité des conflits :** Si un document évoque la dépendance des armées aux outils de communication, fais un apport de connaissances sur la **guerre en Ukraine**. Explique que ce conflit a été le premier grand laboratoire de la guerre du XXI^e siècle, montrant la dépendance des troupes au sol envers les constellations de satellites de basse orbite (Starlink) pour l'artillerie et les drones, et la réactivité des attaques cyber pour aveugler l'adversaire.